

Présidée par : Daniel SION

Présents : BOURLAND Jean-Luc, DANZ Patrick, EUSTACHE Joel, JURAS Jean-Louis, MALHERBE Jérôme, QUENIART Patrick.

Excusés : SORRIAUX Romain, THUILLIER Martial.

Réunion du 14 septembre 2026

Changement de Clubs

Les décisions prises ci-dessous se réfèrent aux articles 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 35bis du règlement du Statut de l'Arbitrage saison 2026/2027, et ne concernent que les décisions des clubs évoluant en Fédération et Ligue.

District AISNE

Dossier BELLEMENT Morgan (2543215888) du FC TERGNIER (516057) pour l'O ST QUENTIN (500164).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BELLEMENT Morgan (2543215888).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'O ST QUENTIN (500164) à compter du 01/07/2026 et dit que M. BELLEMENT Morgan (2543215888).

Couvrira le club de l'O ST QUENTIN (500164) dès la saison 2026/2027.

Dossier CHKHIMI Karim (2428345784) du FC TERGNIER (516057) pour l'IFC SOISSONS (560424).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CHKHIMI Karim (2428345784).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'IFC SOISSONS (560424) à compter du 01/07/2026 et dit que M. CHKHIMI Karim (2428345784).

Couvrira le club de l'IFC SOISSONS (560424) dès la saison 2026/2027.

Dossier GRENIER Jean Baptiste (2547031246) du FC TERGNIER (516057) pour l'IFC SOISSONS (560424).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M GRENIER Jean Baptiste (2547031246).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'IFC SOISSONS (560424) à compter du 01/07/2026 et dit que M. GRENIER Jean Baptiste (2547031246).

Couvrira le club de l'IFC SOISSONS (560424) dès la saison 2026/2027.



Dossier DEFREINT Thierry (2410454836) de l'US VALLEE DE L'AILETTE 5547917) pour l'US BUIRE HIRSON (548253)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DEFREINT Thierry (2410454836)

Accordée par la commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District de l'Aisne au club de l'US BUIRE HIRSON (548253) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US BUIRE HIRSON (548253) à compter du 01/07/2026 et dit que M. DEFREINT Thierry (2410454836.)

Couvrira le club de l'US VALLEE DE L'AILETTE 5547917) pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'US BUIRE HIRSON (548253) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DINE Florian (2543215888) de l'O ST QUENTIN (500164) pour l'US ROISEL (501029)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DINE Florian (2543215888).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US ROISEL (501029) à compter du 15/07/2026 et transmet le dossier à la commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District de la Somme pour le rattachement.

Dossier HERBET Anthony (2543737028) de l'US RIBEMONT MEZIERES FC (542530) pour l'US ORIGNY THENELLES (502633)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. HERBET Anthony (2543737028).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US ORIGNY THENELLES (502633) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission Départementale du Statut de l'Arbitrage du District de l'Aisne pour le rattachement.

Dossier LARCHER Aurélien (2087113897) de SP RETHEL (500541) pour Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M LARCHER Aurélien (2087113897).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement à la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) à compter du 26/08/2026 et dit que M. LARCHER Aurélien (2087113897).

Couvrira la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) dès la saison 2026/2027.

Dossier TARDIEU Jonathan (2468316904) de BEAUREVOIR (515194) pour l'US BUIRE HIRSON THIERACHE (548253)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de TARDIEU Jonathan (2468316904).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage refuse la licence et le rattachement au club de l'US BUIRE HIRSON THIERACHE (548253) à compter du 01/07/2026 pour motif non-respect des distances kilométriques suivant l'article 33-C alinéa 3.



District ARTOIS

Dossier ANEDDAM Mohamed (2545430441) de l'US COURCELLES (513452) pour l'USO LENS (518934).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M ANEDDAM Mohamed (2545430441).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'USO LENS (518934) à compter du 16/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier BENHADJA Khalid (1986835334) du FC MONTIGNY (516057) pour l'USO DROCOURT (524710).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BENHADJA Khalid (1986835334).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'USO DROCOURT (524710) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier BODEREAU Allan (2544484516) du CSM PUTEAUX (514386) pour l'US BIACHE (500902).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BODEREAU Allan (2544484516).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US BIACHE (500902) à compter du 01/07/2026 et dit que M. BODEREAU Allan (2544484516).

Couvrira le club du CSM PUTEAUX (514386) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Couvrira le club de l'US BIACHE (500902) dès la saison 2026/2027

Dossier BOUAZZA Benamar (2547652601) du CS AVION (500877) pour l'AS NOYELLES les VERMELLES (538554).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BOUAZZA Benamar (2547652601).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AS NOYELLES les VERMELLES (538554) à compter du 18/08/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier BOULAN Lucas (2546712136) de l'AS NOYELLES les VERMELLES (538554) pour LES CARABINIERS de BILLY MONTIGNY (500277).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BOULAN Lucas (2546712136).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois au club des CARABINIERS de BILLY MONTIGNY (500277) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club des CARABINIERS de BILLY MONTIGNY (500277) à compter du 01/07/2026 et dit que M. BOULAN Lucas (2546712136)



Couvrira le club des CARABINIERS de BILLY MONTIGNY (500277) dès la saison 2026/2027, application de l'article 33 c.

Dossier CHAIGNE Sébastien (1129348249) de l'ASSOCIES GENTE (521750) pour l'US VIMY (500942).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CHAIGNE Sébastien (1129348249).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US VIMY (500942) à compter du 24/07/2026 et dit que M. CHAIGNE Sébastien (1129348249).

Couvrira le club de l'US VIMY (500942) dès la saison 2026/2027.

Dossier CONDETTE David (2546712136) Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) pour La JS ECOURT ST QUENTIN (521439).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CONDETTE David (2546712136).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de La JS ECOURT ST QUENTIN (521439) à compter du 01/07/2026 et dit que M. CONDETTE David (2546712136).

Couvrira le club de La JS ECOURT ST QUENTIN (521439) dès la saison 2026/2027.

Dossier DE SCHROODER Abigelle (9602782874) de l'OM AIRE sur la LYS (501061) pour le FC LILLERS (552692).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme DE SCHROODER Abigelle (9602782874)).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club du FC LILLERS (552692) à compter du 22/08/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier DEQUIDT Michael (1920413644) du F ST SEBASTIEN (527047) pour L'ESD ISBERGUES (500469).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DEQUIDT Michael (1920413644).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de L'ESD ISBERGUES (500469) à compter du 01/07/2026 et dit que M. DEQUIDT Michael (1920413644).

Couvrira le club du F ST SEBASTIEN (527047) pour la saison 2026/2027.

Couvrira le club de L'ESD ISBERGUES (500469) dès la saison 2026/2027.

Dossier DEPOORTERE Christophe (1976816146) de l'US NOYELLES sous LENS (501172) pour ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN (554314).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DEPOORTERE Christophe (1976816146).



La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de ARLEUX FECHAIN OLYMPIQUE SENSEEN (554314) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut pour le rattachement.

Dossier DESCHILDT Rémi (2544514833) de la JS RACQUINGHEM (527664) pour L'ESD ISBERGUES (500469).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DESCHILDT Rémi (2544514833).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Côte d'Opale au club de L'ESD ISBERGUES (500469) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de L'ESD ISBERGUES (500469) à compter du 01/07/2026 et dit que M. DESCHILDT Rémi (2544514833)

Couvrira le club de la JS RACQUINGHEM (527664) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028. Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de L'ESD ISBERGUES (500469) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DUCHENE Louis (2547282924) de l'US CORBEHEM (500943) pour La JS ECOURT ST QUENTIN (521439).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DUCHENE Louis (2547282924).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut au club de La JS ECOURT ST QUENTIN (521439) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de La JS ECOURT ST QUENTIN (521439) à compter du 01/07/2026 et dit que M. DUCHENE Louis (2547282924).

Couvrira le club de l'US CORBEHEM (500943) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de La JS ECOURT ST QUENTIN (521439) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DUQUESNE Benoit (2547636890) de l'US BEUVRY (512333) pour L'US ANNEZIN (514213).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DUQUESNE Benoit (2547636890).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois au club de L'US ANNEZIN (514213) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club des club de L'US ANNEZIN (514213) à compter du 01/07/2026 et dit que M. DUQUESNE Benoit (2547636890).

Couvrira le club de l'US BEUVRY (512333) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de L'US ANNEZIN (514213) qu'à partir de la saison 2030/2031.



Dossier FEVIN CARDON Noah (9602340630) du FA ARRAS (546983) pour l'AMS de BEAURAINS (501207).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M FEVIN CARDON Noah (9602340630).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AMS de BEAURAINS (501207) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier FREVIN Florentin (2546379265) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour l'US VERMELLES (515775).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M FREVIN Florentin (2546379265).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US VERMELLES (515775) à compter du 20/07/2026 et dit que M. FREVIN Florentin (2546379265).

Couvrira le club de l'US VERMELLES (515775) dès la saison 2026/2027.

Dossier HUBERT Corentin (2548352026) du RC BOURS (564366) pour L'US ST POL sur TERNOISE (500425).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. HUBERT Corentin (2548352026).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois au club de L'US ST POL sur TERNOISE (500425) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club des club de L'US ST POL sur TERNOISE (500425) à compter du 01/07/2026 et dit que M. HUBERT Corentin (2548352026).

Couvrira le club de L'US ST POL sur TERNOISE (500425) dès la saison 2030/2031.

Dossier JONET Etienne (2548375281) de RODEZ AVEYRON F. (505909) pour le RC LENS (500369).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M JONET Etienne (2548375281).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du RC LENS (500369) à compter du 26/08/2026 et dit que M. JONET Etienne (2548375281).

Couvrira le club du RC LENS (500369) dès la saison 2026/2027.

Dossier MARTIAUX Claude (2543172577) de l'US MAISNIL (520501) pour le COS MARLESIENS FOOTBALL (522277).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MARTIAUX Claude (2543172577).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois au club du COS MARLESIENS FOOTBALL (522277) à compter du 20/08/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du COS MARLESIENS FOOTBALL (522277) à compter du 20/08/2026 et dit que M. MARTIAUX Claude (2543172577).



Couvrira le club de l'US MAISNIL (520501) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de COS MARLESIENS FOOTBALL (522277) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier MIALLET Lionel (1926837996) de l'ES ANGRES (513158) pour l'US BIACHE (500902).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MIALLET Lionel (1926837996).
Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois au club de l'US BIACHE (500902).
à compter du 01/07/2026.
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US BIACHE (500902) à compter du 01/07/2026 et dit que M. MIALLET Lionel (1926837996).
Couvrira le club de l'ES ANGRES (513158) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de l'US BIACHE (500902) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier MELLIN Denis (1999682886) Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) pour l'US VERMELLES (515775).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MELLIN Denis (1999682886).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US VERMELLES (515775) à compter du 12/08/2026 et dit que M. MELLIN Denis (1999682886)).
Couvrira le club de l'US VERMELLES (515775) dès la saison 2026/2027.

Dossier MILO Grégory (254940968) de l'E STEENBECQUE MORBECQUE (527663) pour l'OM AIRE sur la LYS (501061).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MILO Grégory (254940968).
Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Côte d'Opale au club de l'OM AIRE sur la LYS (501061) à compter du 05/08/2026.
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'OM AIRE sur la LYS (501061) à compter du 05/08/2026 et dit que M. MILO Grégory (254940968).
Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de l'OM AIRE sur la LYS (501061) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier POIVRE Jérôme (1931151538) de l'USO MEURCHIN (523618) pour Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M POIVRE Jérôme (1931151538)
Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District du Artois à la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) à compter du 06/09/2026.
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement à la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) à compter du 06/09/2026. et dit que M.



POIVRE JérémY (1931151538), compte tenue de la date de la demande, ne couvrira pas le club l'USO MEURCHIN (523618) pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier SORICELLI Benjamin (2543750066) de LENS FUTSAL (565271) pour WINGLES FUTSAL (565075).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M SORICELLI Benjamin (2543750066).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de WINGLES FUTSAL (565075) à compter du 01/07/2026 et dit que M. SORICELLI Benjamin (2543750066).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de WINGLES FUTSAL (565075) qu'à partir de la saison 2030/2031

District COTE d'OPALE

Dossier BEN HAFSSIA Rochdi (2546892927) de l'AS ALGERIENNE CHAMBPN FEUG. (534257) pour le SC COQUELLOIS (519692).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. BEN HAFSSIA Rochdi (2546892927).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du SC COQUELLOIS (519692) à compter du 03/08/2026 et dit que M. BEN HAFSSIA Rochdi (2546892927).

Couvrira le club de l'AS ALGERIENNE CHAMBPN FEUG. (534257) pour la saison 2026/2027.

Couvrira le club du SC COQUELLOIS (519692) dès la saison 2026/2027.

Dossier BRAZ Stéphanie (1966834270) de l'US AMBLETEUSE (523828), pour l'AS WIMEREUX (501040).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme BRAZ Stéphanie (1966834270).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Côte d'Opale au club de l'AS WIMEREUX (501040) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS WIMEREUX (501040) à compter du 01/07/2026 et dit que Mme BRAZ Stéphanie (1966834270).

Couvrira le club de l'US AMBLETEUSE (523828), pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'AS WIMEREUX (501040) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier JOLY Thimothé (2547513393) de l'AS ETAPLES (500332), pour le ACF LE TOUQUET COTE d'OPALE (500332).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M JOLY Thimothé (2547513393).



La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'ACF LE TOUQUET COTE d'OPALE (500332) à compter du 01/07/2026 et dit que M. JOLY Thimothé (2547513393).

*Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de le ACF LE TOUQUET COTE d'OPALE (500332) qu'à partir de la saison 2030/2031.*

Dossier MERLEN Luka (2545459523) du SC COQUELLES (519692), pour le RC CALAIS (564529).

*En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MERLEN Luka (2545459523).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du RC CALAIS (564529) à compter du 01/07/2026 et dit que M. MERLEN Luka (2545459523).*

*Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club du RC CALAIS (564529) qu'à partir de la saison 2030/2031.*

Dossier TOUPIOL Stéphane (1930078976) de l'ETS ARQUES (501037) pour BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE NORTBECOURT E SP (528666)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M TOUPIOL Stéphane (1930078976).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de BOISDINGHEM ZUDAUSQUES MENTQUE NORTBECOURT E SP (528666) à compter du 05/08/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Côte d'Opale pour le rattachement.

Dossier SELLOUM Said Ouamar (9603081300) de l'US LE PECQ (500585) pour l'US BOULOGNE COTE d'OPALE (500077).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. SELLOUM Said Ouamar (9603081300).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US BOULOGNE COTE d'OPALE (500077) à compter du 31/08/2026 et dit que M. SELLOUM Said Ouamar (9603081300).

*Couvrira le club de l'US LE PECQ (500585) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Couvrira le club du l'US BOULOGNE COTE d'OPALE (500077) dès la saison 2026/2027.*

District ESCAUT

Dossier BOUNOUA Mohamed (2547158875) de l'AMFC FERRIERE la PETITE (546559) pour l'ENT FEIGNIES AULNOYE FC (581855).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BOUNOUA Mohamed (2547158875).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut au club de l'ENT FEIGNIES AULNOYE FC (581855) à compter du 21/07/2026.



La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'ENT FEIGNIES AULNOYE FC (581855) à compter du 21/07/2026 et dit que M. BOUNOUA Mohamed (2547158875)).

Couvrira le club de l'AMFC FERRIERE la PETITE (546559) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'ENT FEIGNIES AULNOYE FC (581855) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier CROCHON Romain (2545261759) de VALENCIENNES FC (500250) pour le FC ST AMAND (548990).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CROCHON Romain (2545261759).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du FC ST AMAND (548990) à compter du 07/07/2026 et dit que M. CROCHON Romain (2545261759).

Couvrira le club de VALENCIENNES FC (500250), pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du FC ST AMAND (548990) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier LECOEUCE Aurélien (2544550219) du FC METZ (500154) pour le FC RAISMES (582202).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M LECOEUCE Aurélien (2544550219).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de FC RAISMES (582202) à compter du 01/07/2026 et dit que M. LECOEUCE Aurélien (2544550219).

Couvrira le club de FC RAISMES (582202) dès la saison 2026/2027

Dossier MENEGATTI Goeffrey (1946831871) de ROUSIES CŒUR de SAMBRE (852191), pour l'AMFC FERRIERE la PETITE (546559)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MENEGATTI Goeffrey (1946831871).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AMFC FERRIERE la PETITE (546559) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut pour le rattachement.

Dossier PROVENIER Renaud (2547055306) de ST SAULVE (536169) pour SC ANICHE (500892)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M PROVENIER Renaud (2547055306).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut au club du SC ANICHE (500892) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club du SC ANICHE (500892) à compter du 01/07/2026 et dit que M. PROVENIER Renaud (2547055306).



Couvrira le club de ST SAULVE (536169) pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du SC ANICHE (500892) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier ROUIMEL Larry (2548467468) de SC ANICHE (500892) pour l'US HORDAIN (501108)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M ROUIMEL Larry (2548467468).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US HORDAIN (501108) à compter du 24/08/2026 et dit que M. ROUIMEL Larry (2548467468).

Couvrira le club du SC ANICHE (500892) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'US HORDAIN (501108) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier SAHRAOUI Ahmed (1966821199) de l'ET S BOUSSOIS (500900) pour ROUSIES CŒUR de SAMBRE (852191)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M SAHRAOUI Ahmed (1966821199).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de ROUSIES CŒUR de SAMBRE (852191) à compter du 01/07/2026 et dit que M. SAHRAOUI Ahmed (1966821199).

Couvrira le club de ROUSIES CŒUR de SAMBRE (852191) dès la saison 2026/2027

Dossier SERPAUD Rémi (1966827967) du SC GUESNAIN (501148) pour l'US RUCH CARVIN (500914).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M SERPAUD Rémi (1966827967).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US RUCH CARVIN (500914) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier SOUDANT Michel (96049784473) de l'US ART CHEMINOTS SOMAIN (534371) pour le FC ST AMAND (548990).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M SOUDANT Michel (96049784473).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Escaut au club de FC ST AMAND (548990) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de FC ST AMAND (548990) à compter du 01/07/2026 et dit que M. SOUDANT Michel (96049784473).

Couvrira le club de l'US ART CHEMINOTS SOMAIN (534371) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de FC ST AMAND (548990) qu'à partir de la saison 2030/2031



District des FLANDRES

Dossier AHMED BEHALIL Adem (2547612142) de O HEMOIS (528194) pour CROIX FIC (563663).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M AHMED BEHALIL Adem (2547612142).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de CROIX FIC (563663) à compter du 01/07/2026 et dit que M. AHMED BEHALIL Adem (2547612142).

Couvrira le club de O HEMOIS (528194), pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du CROIX FIC (563663) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier BABAYEVA Sofya (2548301342) de LAMBERSART UF (560787) pour FC SECLIN (500934).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BABAYEVA Sofya (2548301342).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de CROIX FIC (563663) à compter du 01/07/2026 et dit que M. BABAYEVA Sofya (2548301342).

Couvrira le club de LAMBERSART UF (560787), pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du FC SECLIN (500934) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier BARUTTI Lionel (2544567755) de l'O MARCQUOIS (500866) pour l'ETS RONCQ (500980).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BARUTTI Lionel (2544567755).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ETS RONCQ (500980) à compter du 09/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.

Dossier BUANNEC Florian (1626859586) de FACHES THUMESNIL FC (552020) pour l'ETS GENECH (525674).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BUANNEC Florian (1626859586).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'ETS GENECH (525674) à compter du 01/07/2026 et dit que M. BUANNEC Florian (1626859586).

Couvrira le club de FACHES THUMESNIL FC (552020), pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du l'ETS GENECH (525674) qu'à partir de la saison 2030/2031.



Dossier CHEMAA Mehdi (1926859217) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour l'AS BERSEE (519824).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CHEMAA Mehdi (1926859217).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AS BERSEE (519824) à compter du 09/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.

Dossier COUTTENIER (1926859217) de l'AS DUNKERQUE SUD (544774) pour l'US FRETIN (514868).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme COUTTENIER (1926859217).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage n'accorde pas la licence au club de l'US FRETIN (514868).
à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.

Dossier DHELLEMMES Octave (2543049941) de l'AL DEVILLE MAROMME (500459) pour CROIX FIC (563663).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DHELLEMMES Octave (2543049941).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de CROIX FIC (563663) à compter du 01/07/2026 et dit que M DHELLEMMES Octave (2543049941).
Couvrira le club de l'AL DEVILLE MAROMME (500459, pour la saison 2026/2027.
Couvrira le club de CROIX FIC (563663) dès la saison 2026/2027

Dossier EL AKKAOUI Younes (9603446271) de l'US ANTILLAIS LILLE METROPOLE (531301) pour l'O MARCQ (500866).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M EL AKKAOUI Younes (9603446271)
Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres au club de l'O MARCQ (500866).
à compter du 04/07/2026.
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'O MARCQ (500866) à compter du 04/07/2026 et dit que M. EL AKKAOUI Younes (9603446271).
Couvrira le club de l'O MARCQ (500866) dès la saison 2026/2027, application de l'article 33 c.

Dossier GOLIOT Sébastien (1986821758) de LYS AA FOOTBALL CLUB (860402) pour le CS LA GORGUE (501298).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M GOLIOT Sébastien (1986821758).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du CS LA GORGUE (501298) à compter du 01/07/2026 et dit que M. GOLIOT Sébastien (1986821758).



Couvrira le club de LYS AA FOOTBALL CLUB (860402) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2028/2029. et 2029/2030.

Couvrira le club du CS LA GORGUE (501298) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier HABBA Rachid (2548609074) de JA ARMENTIERES (500305) pour le FC MONS en BAROEUIL (512540).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M HABBA Rachid (2548609074). La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club du FC MONS en BAROEUIL (512540) à compter du 14/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.

Dossier HAMIANI Sofiane (1926851590) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour le LOSC LILLE ASSOCIATION (500054).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M HAMIANI Sofiane (1926851590).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du LOSC LILLE ASSOCIATION (500054) à compter du 17/07/2026 et dit que M HAMIANI Sofiane (1926851590).

Couvrira le club du LOSC LILLE ASSOCIATION (500054) dès la saison 2026/2027

Dossier HANIFI Abedsamad 2478311542) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour l'US TOURCOING (540645).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M HANIFI Abedsamad 2478311542).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US TOURCOING (540645) à compter du 17/07/2026 et dit que M HANIFI Abedsamad 2478311542).

Couvrira le club de l'US TOURCOING (540645) dès la saison 2026/2027

Dossier HANNET Matteo (2547364330) de FC SECLIN (500934) pour l'US PROVIN (500992).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M HANNET Matteo (2547364330).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US PROVIN (500992) à compter du 28/08/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement

Dossier HOUSSAIT Lou Ann (2547286313) de SAINT SEBASTIEN F. (527047) pour VILLENEUVE d'ASCQ FOOTBALL FEMININ (780889).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme HOUSSAIT Lou Ann (2547286313).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de VILLENEUVE d'ASCQ FOOTBALL FEMININ (780889) à compter du 13/08/2026 et dit que Mme HOUSSAIT Lou Ann (2547286313).



Couvrira le club de SAINT SEBASTIEN F. (527047) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Couvrira le club de VILLENEUVE d'ASCQ FOOTBALL FEMININ (780889) dès la saison 2026/2027

Dossier ID LAMAALEM Zakaria (2546304506) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M ID LAMAALEM Zakaria (2546304506).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) à compter du 14/07/2026 et dit que M ID LAMAALEM Zakaria (2546304506).

Couvrira le club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) dès la saison 2026/2027

Dossier KOUAKOUA Ilyes (2543215741) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M KOUAKOUA Ilyes (2543215741).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) à compter du 14/07/2026 et dit que M KOUAKOUA Ilyes (2543215741).

Couvrira le club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) dès la saison 2026/2027.

Dossier MAHIEU Malik (2544128192) de JA ARMENTIERES (500305) pour le BONDUES FC (554197).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MAHIEU Malik (2544128192).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de BONDUES FC (554197) à compter du 01/07/2026 et dit que M. MAHIEU Malik (2544128192).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de BONDUES FC (554197) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier MARIETTE Grégoire (2547657505) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MARIETTE Grégoire (2547657505).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) à compter du 14/07/2026 et dit que M MARIETTE Grégoire (2547657505).

Couvrira le club de MARQUETTE FOOTBALL FLANDRES (540645) dès la saison 2026/2027.



Dossier MEZIANE Hasene (1976815292) de O HEMOIS (528194) pour le RC ROUBAIX (542145).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MEZIANE Hasene (1976815292).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du RC ROUBAIX (542145) à compter du 14/07/2026 et dit que M. MEZIANE Hasene (1976815292).

Couvrira le club de O HEMOIS (528194), pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du RC ROUBAIX (542145).) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier MSSASSI Abdeslam (1996824743) de MARITIME US (61134) pour l'US GRAVELINES (501221).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MEZIANE Hasene (1976815292).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US GRAVELINES (501221) à compter du 08/07/2026 et dit que M. MEZIANE Hasene (1976815292).

Couvrira le club de l'US GRAVELINES (501221) dès la saison 2026/2027

Dossier NEFT Corentin (2544529204) de l'USF PERENCHIES (500383) pour BONDUES FC (554197).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M NEFT Corentin (2544529204) Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres au club de BONDUES FC (554197).

à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de BONDUES FC (554197) à compter du 01/07/2026 et dit que M. NEFT Corentin (2544529204).

Couvrira le club de l'USF PERENCHIES (500383) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de BONDUES FC (554197) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier NISSEN Maxence (9602860966) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour le LOSC LILLE ASSOCIATION (500054).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M NISSEN Maxence (9602860966).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du LOSC LILLE ASSOCIATION (500054) à compter du 17/07/2026 et dit que M NISSEN Maxence (9602860966).

Couvrira le club du LOSC LILLE ASSOCIATION (500054) dès la saison 2026/2027



Dossier OUCHENE Sinan (2548231329) du FC WATTRELOOS (541830) pour CROIX FIC (563663).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M OUCHENE Sinan (2548231329)
Accordée par la commission du Statut de l'Arbitrage du District des Flandres au club de CROIX FIC (563663) à compter du 01/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de CROIX FIC (563663) à compter du 01/07/2026 et dit que M. OUCHENE Sinan (2548231329).

Couvrira le club de FC WATTRELOOS (541830) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de CROIX FIC (563663) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier OUNALLI Ryan (2546637244) de FC VENISSIEUX (582739) pour l'AS HELLEMMES (516793).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M OUNALLI Ryan (2546637244)).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AS HELLEMMES (516793) à compter du 30/08/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement

Dossier PANESI Sébastien (1766229131) de l'AS CHEMINOTS HAZEBROUCK (512889 pour le CS LA GORGUE (501298).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de PANESI Sébastien (1766229131).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du CS LA GORGUE (501298) à compter du 13/07/2026 et dit que M. PANESI Sébastien (1766229131).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club du CS LA GORGUE (501298) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier PAVY Robin (2543116306) de l'US LITTORAL DUNKERQUE (500026) pour l'US BRAY DUNES (501270).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M PAVY Robin (2543116306).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US BRAY DUNES (501270) à compter du 09/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.

Dossier VANACKER Jade (9602355334) de l'US PAYS de CASSEL (582585), pour l'ETS WORMHOUT (500996).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme VANACKER Jade (9602355334).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ETS WORMHOUT (500996) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District des Flandres pour le rattachement.



Dossier VERCOUTRE Valentin (2548214138) de l'AS VIOLAINES (522858) pour l'USL DUNKERQUE (500056).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M VERCOUTRE Valentin (2548214138)

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage refuse la licence au club de l'USL DUNKERQUE (500056) à compter du 10/08/2026 pour motif non-respect des distances kilométriques suivant l'article 33-C alinéa 3.

Dossier VRAMMOUT Ludovic (1986831498) de l'US LITTORAL DUNKERQUE (500026) pour l'US LESQUIN (500426).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M VRAMMOUT Ludovic (1986831498).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US LESQUIN (500426) à compter du 08/07/2026 et dit que M VRAMMOUT Ludovic (1986831498).

Couvrira le club de l'US LITTORAL DUNKERQUE (500026) pour la saison 2026/2027.

Couvrira le club de l'US LESQUIN (500426) dès la saison 2026/2027

Dossier WAQUET Kateryna (9603646389) de WASQUEHAL (500899) pour Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme WAQUET Kateryna (9603646389).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement à la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) à compter du 02/09/2026 et dit que Mme WAQUET Kateryna (9603646389).

Couvrira le club de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) dès la saison 2026/2027

District OISE

Dossier BOUCHANYATA Omar (9604619758) de WASQUEHAL FOOTBALL (500899) pour le FC CHAMBLY (536772).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M BOUCHANYATA Omar (9604619758).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du FC CHAMBLY (536772) à compter du 26/08/2026 et dit que M BOUCHANYATA Omar (9604619758).

Couvrira le club du FC CHAMBLY (536772) dès la saison 2026/2027

Dossier CHAUSSAT Leo (9603868027) d'ALERTE BORNEL (503007) pour le FC CHAMBLY OISE (536772).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M CHAUSSAT Leo (9603868027).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District de l'Oise au club du FC CHAMBLY OISE (536772) à compter du 19/08/2026.



La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club du FC CHAMBLY OISE (536772) à compter du 19/08/2026 et dit que M. CHAUSSAT Leo (9603868027).
Couvrira le club d'ALERTE BORNEL (503007) pour les saisons 2026/207 et 2027/2028.
Couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club du FC CHAMBLY OISE (536772) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DEMAZEAU Rony (2547426936) de CRABE S MARSEILLANAIS (500414) pour l'AFC COMPIEGNE (542781).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DEMAZEAU Rony (2543309837).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du l'AFC COMPIEGNE (542781) à compter du 13/07/2026 et dit que M DEMAZEAU Rony (2543309837).

Couvrira le club du l'AFC COMPIEGNE (542781) dès la saison 2026/2027.

Dossier LEBEAU Manon (2546264624) de l'AS BEAUVAIS (500108) pour l'US PONT ST MAXENCE (502595).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme LEBEAU Manon (2546264624).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US PONT ST MAXENCE (502595) à compter du 13/07/2026 et dit que Mme LEBEAU Manon (2546264624).

Couvrira le club de l'AS BEAUVAIS (500108), pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de l'US PONT ST MAXENCE (502595) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier MOUALFI OUINA Mohamed (9605280325) de l'AS ST PRIEST (504692) pour l'AFC COMPIEGNE (542781).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MOUALFI OUINA Mohamed (9605280325).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du l'AFC COMPIEGNE (542781) à compter du 11/07/2026 et dit que M MOUALFI OUINA Mohamed (9605280325).

Couvrira le club du l'AFC COMPIEGNE (542781) dès la saison 2026/2027.

Dossier SOISSON VERMAND Lena (9603884393) de l'AS BEAUVAIS (500108) pour le CS HAUDIVILLERS (35744)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme SOISSON VERMAND Lena (9603884393).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de CS HAUDIVILLERS (35744) à compter du 02/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de l'Oise pour le rattachement



Dossier SOISSON VERMAND Louane (9603424558) de l'AS BEAUVAIS (500108) pour le CS HAUDIVILLERS (535744)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme SOISSON VERMAND Louane (9603424558).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de CS HAUDIVILLERS (535744) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de l'Oise pour le rattachement

Dossier TENET Jean Michel (2548436540) du CS CHAUMONT EN VEXIN (502794) pour l'AMF TRIE CHATEAU 1961 (581380)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M TENET Jean Michel (2548436540).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AMF TRIE CHATEAU 1961 (581380) à compter du 20/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de l'Oise pour le rattachement

Dossier TOUNEKTI Chahine (2548167645) de l'US CHOISY au BAC (510628) pour le RC RETHONDES (518351)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M TOUNEKTI Chahine (2548167645).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club du RC RETHONDES (518351) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de l'Oise pour le rattachement

District SOMME

Dossier DESSON Gaétan (24783111509) du SC AMIENS FOOTBALL (500240) pour l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. DESSON Gaétan (24783111509).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887) à compter du 04/07/2026 et dit que MDESSON Gaétan (24783111509).

Couvrira le club de SC AMIENS FOOTBALL (500240) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de l'U l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DORMION Hugo (2546936737) de l'US SAILLY SAILLIEL (525940) pour l'ECAFC PERONNE (500341).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M DORMION Hugo (2546936737). Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Sommet au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 10/07/2026.



La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 10/07/2026 et dit que M. DORMION Hugo (2546936737). Couvrira le club de l'US SAILLY SAILLIEL (525940) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028. Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030. Couvrira le club de l'ECAFC PERONNE (500341).) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier GRIMAUX Léo (2547624061) de l'US SAILLY SAILLIEL (525940) pour l'ECAFC PERONNE (500341).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M GRIMAUX Léo (2547624061). Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Sommet au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 07/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 07/07/2026 et dit que M. GRIMAUX Léo (2547624061). Couvrira le club de l'US SAILLY SAILLIEL (525940) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028. Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030. Couvrira le club de l'ECAFC PERONNE (500341).) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier GRZES Augustin (2545939533) de l'USOAAS (501071) pour l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M GRZES Augustin (2545939533). Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Somme au club de l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887) à compter du 17/08/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887) à compter du 17/08/2026 et dit que M. GRZES Augustin (2545939533).

Couvrira le club de l'USOAAS (501071) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028. Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030. Couvrira le club de l'ES CHEMINOTS LONGUEAU (500887) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier LEPERE Arnaud (2427609068) de l'AS GAMACHES (512397) pour l'AC MERS (500878)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M LEPERE Arnaud (2427609068).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'AC MERS (500878) à compter du 05/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Somme pour le rattachement

Dossier LETIERCE Charles (2548232284) du FC LA MONTTOYE (548891) pour l'US CAMON (501076).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M LETIERCE Charles (2548232284).

Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Somme au club de l'US CAMON (501076) à compter du 14/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US CAMON (501076) à compter du 14/07/2026 et dit que M. LETIERCE Charles (2548232284).



Couvrira le club de du FC LA MONTTOYE (548891) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de l'US CAMON (501076) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier MALLET Eddy (2543931532) du RC DOULLENS (500299) pour l'US MONDICOURT (540180)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M MALLET Eddy (2543931532).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US MONDICOURT (540180) à compter du 09/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District Artois pour le rattachement.

Dossier NASSAH Mehdi (2543649258) de l'US CAMON (501076) pour le FC AILLY SUR SOMME SAMARA (563785)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M NASSAH Mehdi (2543649258).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de FC AILLY SUR SOMME SAMARA (563785) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Somme pour le rattachement

Dossier PUTEK Leynael (2548424529) de l'US ROYE (590358), pour le FC AILLY SUR SOMME SAMARA (563785)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M PUTEK Leynael (2548424529).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de FC AILLY SUR SOMME SAMARA (563785) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Somme pour le rattachement

Dossier SERY Clémence (9602433923) du FC ESTREES MONS (535349) pour l'ECAFC PERONNE (500341).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de Mme SERY Clémence (9602433923).
Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Sommet au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 03/07/2026.
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 03/07/2026 et dit que Mme SERY Clémence (9602433923).
Couvrira le club du FC ESTREES MONS (535349) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.
Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.
Couvrira le club de l'ECAFC PERONNE (500341).) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier SZEWCZYK Benjamin (2544421320) de l'AC MONTDIDIER (500526) pour l'US HANGEST EN SANTERRE (530316)

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M SZEWCZYK Benjamin (2544421320).
La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'US HANGEST EN SANTERRE (530316) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Somme pour le rattachement



Dossier THERY Steven (2428344878) de l'US MARCHELEPOT (531565) pour l'ECAFC PERONNE (500341).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M THERY Steven (2428344878). Accordée par la commission du Statut de l'arbitrage du District Sommet au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 13/07/2026.

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence au club de l'ECAFC PERONNE (500341) à compter du 103/07/2026 et dit que M THERY Steven (2428344878). Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030. Couvrira le club de l'ECAFC PERONNE (500341).) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier VESTEGHEM Antoine (2545998332) du SC AMIENS FOOTBALL (500240) pour l'US CAMON (501076).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. VESTEGHEM Antoine (2545998332).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US CAMON (501076) à compter du 12/07/2026 et dit que M VESTEGHEM Antoine (2545998332).

Couvrira le club de SC AMIENS FOOTBALL (500240) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de l'US CAMON (501076) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier WAQUET Theo (25474592112) du SC AMIENS FOOTBALL (500240) pour l'AS HAUTVILLERS OUVILLE (532738).

En réponse à la demande de licence et de rattachement de M. WAQUET Theo (25474592112).

La commission Régionale du Statut de l'Arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS HAUTVILLERS OUVILLE (532738) à compter du 01/07/2026 et transmet le dossier à la commission du Statut de l'arbitrage du District de la Somme pour le rattachement

DOSSIERS d'OPPOSITION

District AISNE

Dossier RHOCHMI Mohamed (2547187634) de l'US LAON (500143) pour l'INTER FC SOISSONS (560424)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'INTER FC SOISSONS (560424) à compter du 21/08/2026 et dit que M. RHOCHMI Mohamed (2547187634).

Couvrira le club de l'US LAON (500143) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.



Couvrira le club de l'INTER FC SOISSONS (560424) qu'à partir de la saison 2030/2031.

District ARTOIS

Dossier DEUDON Erwan (9605536389) de l'ES ST CATHERINE (521442) pour le FA ARRAS (546983).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du FA ARRAS (546983) à compter du 09/07/2026 et dit que M. DEUDON Erwan (9605536389).

Couvrira le club de l'ES ST CATHERINE (521442) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club du FA ARRAS (546983) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DIALLO Mohamed (1946835876) de l'ES de ROEUX (516889) pour l'US RIVIERE (536161).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du l'US RIVIERE (536161) à compter du 09/07/2026 et dit que DIALLO Mohamed (1946835876).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'US RIVIERE (536161) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier ROCHE Lucas (2547001393) de l'AM S COURRIERES (501134) pour l'AEP VERDREL (527402).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AEP VERDREL (527402) à compter du 01/07/2026 et dit que M. ROCHE Lucas (2547001393).

Couvrira le club de l'AM S COURRIERES (501134) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'AEP VERDREL (527402) qu'à partir de la saison 2030/2031

District COTE d'OPALE

Dossier BEAUMONT Gabriel (2544597347) du FC SAINT MARTIN lez TATINGHEM (522908) pour la JS RACQUIGHEM (527664).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de la JS RACQUIGHEM (527664) à compter du 16/08/2026 et dit que M BEAUMONT Gabriel (2544597347) couvrira le club de la JS RACQUIGHEM (527664) dès la saison 2026/2027



Dossier CARPENTIER Loïc (2548466694) du CS WATTEN (501168) club formateur, pour la JS LONGUENESSE (522945).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de la JS LONGUENESSE (522945) à compter du 07/07/2026 et dit que M. CARPENTIER Loïc (2548466694).

Couvrira le club du CS WATTEN (501168) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de la JS LONGUENESSE (522945) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier DIENG Ismael (9602585313) de l'AM BALZAC CALAIS (531302) pour le RC CALAIS (564529).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du RC CALAIS (564529) à compter du 20/07/2026 et dit que M. DIENG Ismael (9602585313).

Couvrira le club de l'AM BALZAC CALAIS (531302) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club du RC CALAIS (564529) qu'à partir de la saison 2030/2031

Dossier LEHMANN UGO (2547541189) du CS WATTEN (501168) pour la JS LONGUENESSE (522945).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de la JS LONGUENESSE (522945) à compter du 07/07/2026 et dit que M LEHMANN UGO (2547541189).

Couvrira le club du CS WATTEN (501168) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de la JS LONGUENESSE (522945) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier MARMIN Sullivan (2546560673) du RC BREQUERECQUE ET OSTROHOVE (527365) pour l'AS PORTELOIS (582361).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS PORTELOIS (582361) à compter du 19/08/2026 et dit que M MARMIN Sullivan (2546560673)

Couvrira le club du RC BREQUERECQUE ET OSTROHOVE (527365) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'AS PORTELOIS (582361) qu'à partir de la saison 2030/2031.



Dossier SOLTYSIAK Florian (2545365123) du CS WATTEN (501168) pour Arbitre Indépendant de la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement à la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) à compter du 02/07/2026 et dit que M SOLTYSIAK Florian (2545365123).

Couvrira le club du CS WATTEN (501168) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira la LIGUE de FOOTBALL des HAUTS de FRANCE (6800) qu'à partir de la saison 2030/2031.

District ESCAUT

Dossier LEGRAND Jérôme (1920702075) de SA LE QUESNOY (500995) pour le FC ST AMAND (548990)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du FC ST AMAND (548990) à compter du 01/07/2026 et dit que M (LEGRAND Jérôme (1920702075) couvrira le club du FC ST AMAND (548990) dès la saison 2026/2027

Dossier MAIRESSE Jean-Yves (1986828230) de la JS AVESNELLES (522132) pour l'AS DOMPIERRE (522126).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS DOMPIERRE (522126) à compter du 01/07/2026 et dit que M MAIRESSE Jean-Yves (1986828230).

Couvrira le club de la JS AVESNELLES (522132) pour la saison 2026/2027.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'AS DOMPIERRE (522126) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier PIRE Sébastien (2546623721) de JEUMONT MARPENT FC (500485) pour l'US MAUBEUGE (501049)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US MAUBEUGE (501049) à compter du 01/07/2026 et dit que M PIRE Sébastien (2546623721).

Couvrira le club du JEUMONT MARPENT FC (500485) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de l'US MAUBEUGE (501049) qu'à partir de la saison 2030/2031.



Dossier TYTGAT Simon (2547872251) de SA LE QUESNOY (500995) pour le FC FAMARS (523375)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de FC FAMARS (523375) à compter du 01/07/2026 et dit que M TYTGAT Simon (2547872251).

Couvrira le club de SA LE QUESNOY (500995) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029/2030.

Couvrira le club de FC FAMARS (523375) qu'à partir de la saison 2030/2031.

District des FLANDRES

Dossier DUREUIL Baptiste (9602671764) de l'US ST ANDRE (501048) pour l'OSM LOMMOIS (545498)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'OSM LOMMOIS (545498) à compter du 08/07/2026 et dit que M DUREUIL Baptiste (9602671764)

Couvrira le club de l'US ST ANDRE (501048) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de l'OSM LOMMOIS (545498) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier OSSOMBA MASSAMBA Hippolyte (9603069646) de l'AFS de GUINEE (560367) pour l'AS HELLEMMES (516793)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS HELLEMMES (516793) à compter du 31/08/2026 et dit que M OSSOMBA MASSAMBA Hippolyte (9603069646)

Couvrira le club de l'AFS de GUINEE (560367) pour les saisons 2026/2027 et 2027/2028.

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de pour l'AS HELLEMMES (516793) qu'à partir de la saison 2030/2031.

District OISE

Dossier COCU Jean Yves (2488314479) de l'AC HERMES BERTHECOURT (502814) pour l'US BRETEUIL (500256)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US BRETEUIL (500256) à compter du 07/07/2026 et dit que M COCU Jean Yves (2488314479).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.



Couvrira le club de l'US BRETEUIL (500256) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier JAMAL Kamil (9602355334) de l'US NOGENT (518149) pour l'US VILLERS ST PAUL (502694).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'US VILLERS ST PAUL (502694) à compter du 15/07/2026 et dit que M JAMAL Kamil (9602355334).

Couvrira le club de l'US NOGENT (518149) pour les saisons 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029.

Ne couvrira aucun club pour la saison 2029//2030.

Couvrira le club de l'US VILLERS ST PAUL (502694) qu'à partir de la saison 2030/2031.

Dossier PINTO Olivier (2438320856) de l'US MOUY (500408) pour le CS AVILLY ST LEONARD (507684).

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du Statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club du CS AVILLY ST LEONARD (507684) à compter du 28/07/2026 et dit que PINTO Olivier (2438320856).

Ne couvrira aucun club pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029 et 2029/2030.

Couvrira le club de CS AVILLY ST LEONARD (507684) qu'à partir de la saison 2030/2031.

District SOMME

Dossier GUIRAUT Antoine (9602621318) de l'US ROYE (590358) pour l'AS DU PAYS NESLOIS (552089)

Après avoir examiné les pièces au dossier, cette opposition ne nécessite pas le besoin d'une audition. La commission Régionale du statut de l'arbitrage accorde la licence et le rattachement au club de l'AS DU PAYS NESLOIS (552089) à compter du 11/07/2026 et dit que GUIRAUT Antoine (9602621318).

Couvrira le club de l'AS DU PAYS NESLOIS (552089) dès la saison 2026/2027

ARBITRES N'AYANT PAS RENOUVELLES LEUR LICENCE au 31 août 2026

Conformément à l'article 26 repris ci-dessous les arbitres n'ayant pas renouvelés au 31 août 2026 ne pourront couvrir leur club pour la saison 2026/2027.

Article 26

- Demande de licence 1. Les arbitres sollicitant une licence doivent remplir chaque saison un formulaire de demande de licence puis :

- saisir et transmettre cette demande à leur Ligue Régionale via le logiciel Footclubs, par l'intermédiaire de leur club, pour les arbitres licenciés à un club,
- transmettre ce formulaire individuellement à leur Ligue régionale pour les arbitres indépendants.

2. La procédure administrative de demande de licence figure dans le Guide de procédure pour la délivrance des licences constituant l'Annexe 1 aux Règlements Généraux de la F.F.F.



3. Les arbitres peuvent effectuer cette demande :

- du 1er juin au 31 août pour les arbitres renouvelant leur licence ou changeant de statut (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement),
- du 1er juin au 28 février pour les nouveaux arbitres ainsi que les arbitres changeant de club dans les conditions de l'article 30 du présent Statut.

District AISNE

E ITANCOURT NEUVILLE : M. DESAINT Jean.

US LAON : M. LANEZ Hugo.

INTER CHATEAU THIERRY ETAMPES : M. PIETKIEWICZ Claude.

US PREMONTRE ST GOBAIN : M. WATTIEZ Patrice.

ES ORIGNY THIERACHE : M. RICHARD Jean Baptiste.

O ST QUENTIN : Mrs BRULE Jean Philippe et HANOWICZ Lucas.

District ARTOIS

OM AIRE sur la LYS : M SERGENT Stéphane.

ES ANZIN ST AUBIN : Mme BOUCHETA Milla.

FA ARRAS : Mrs JEDELE Julien et MELIS Loic.

CS AVION : Mrs BOUAZZA Eymen et EL FAHMI Mohamed.

US BIACHE : M. BLAUWART Aurélien.

USO BRUAY : Mrs DECROIX Cédric et DOISE Alexandre.

ES BULLY les MINES : M. GERVOIS Romain.

ECOURT ST QUENTIN : M. M. BLAUWART Aurélien.

O HENIN : M. CORDIER Maelud.

ESD ISBERGUES : Mrs DUBOIS Jules et DUPUIS Théo.

RC LENS : Mme DAGBERT Tatania, Mrs ALOUANI Rodriguez, BOUTROY Benjamin et DECOBERT Benjamin

FC MONTIGNY : Mrs AIT MANSOUR Wissen et MEHAOUI Mohamed.

US NOEUX les MINES : M. LECLERCQ Mathias.

US NOYELLES sous LENS : M. DEMARTHE Calvin.

SC ST NICOLAS les ARRAS : M. DUMULU Erhan.

US ST POL sur TERNOISE : M. RULENCE Frédéric

US VIMY : M. HEMERY Lucas.

SCPP WINGLES : M. DEVISMES Esteban et VANESSE Bertrand.

District COTE d'OPALE

US BLERIoT PLAGE : Mrs MALLET Romain et THOMAS Lucas.

US BOULOGNE COTE D'OPALE : Mrs DESBOIS Pierre et MARCHAND Vincent.



CALAIS BEAU MARAIS : Mrs BOUCHER Alexandre, CASTRE Mathys, FONTAINE Quentin et MOUMENA Kalid.

JS DESVRES : M. GUGELOT Dylan.

AS ETAPLES : M. POIGNANT Adrien.

ST PORTELOIS : Mrs DEGARDIN Julian et LASSALLE Kylian.

JS LONGUENESSE : Mrs FRANCOIS Grégory et MARIE ROSE Alexis.

AS OUTREAU F : M. DUPUIS Bastien.

ST MARTIN Iez TATINGHEM : M. MELIN Erwan.

US PAYS ST OMER : M. LEROY François.

District ESCAUT

ASCALI HAINAUT FUTSAL : Mrs ANSSEAU Arthur et LEFEBVRE David.

US BAVAY : M. FEDDAL Daly.

US BERLAIMONT : M. CADET Alexandre.

AS CAMBRAI : M. GUIDEZ Laurent.

SC GUESNAIN : Mme GOLDMUND Coralie.

Ent FEIGNIES AULNOYE FC : M. MARET Benjamin.

US HORDAIN : M. BARRE Anthony.

ES LAMBRES : Mrs ALLART Simon, CRUDEN Harry et EL MANEI Yasir.

US MAUBEUGE : Mrs BOUNOUA Yassir et COMEAU Rudy.

FC RAISMES : M. WADIN Fernand.

ROUSIES CŒUR SAMBRE : M. BELIN Maxence.

FC ST AMAND : M. RICHARD Juliano.

VALENCIENNES SUMMER : Mrs HOCHART Matheo et LADUREAU Jean Jacques.

FC VALENCIENNES : Mme DESPREZ Camille et M. REMENAND Julien.

ET S VILLERS OUTREAU : M. BENABDALLAH Abdelkader.

District des FLANDRES

JA ARMENTIERES : M. GRAS Ethan.

US PAYS de CASSEL : Mrs. AOUADI Manrwa et VANSTRACEELE Reynald, Mme BOURDA Virginie.

FC BONDUES : Mmes BENCE Margot, CONGIU Romane et DELATTRE Julie, Mrs HENNION Benjamin, LATRECHE Sofiane, THEYS Florentin et VENDEVILLE Eliot.

LOSC : M. DELANGRE Robin.

ANSTAING CHERENG : Mrs BATROUSS Faycal et MILANDOU Ethan.

IC CROIX : Mmes MORELLO Ninon et PETIT Cathy.

AS DUNKERQUE : M. RAHMOUNI Raphael.

FC DUNKERQUE MALO : Mme TRAORE Noelle.

E GENECH : M LERAT Nolhan.

O GDE SYNTHÉ : M; WOEDEME Kaia.



US GRAVELINES : M. DEGROS Arnaud.
SC HAZEBROUCK : Mrs BAEYENS Serge et VANDROMME Baptiste.
UF LAMBERSART : Mme BOUJOUALA Malika.
O MARCQ : Mrs. DIAIZ Anas et GUEVORKIAN Michal, Mme MEURISSE Christine.
ES MOUVAUX : Mrs BACQUET Florent et BENABBOU Souleyman.
FERRAIN A NEUVILLE 96 Mrs BOUDALI Redwane, MEKITA Seif et SENECHAL Arthur.
RC ROUBAIX : M. HIMI Adam.
RC ROUBAIX VERWICQ F : M. MAGNIER Maxence.
US ST ANDRE: Mrs DECAESTECKER Marin et ROLLET MICHAUD Loghan.
AS STEENVOORDE : Mrs DENIS Mattis et DESFACHELLES Charles.
US TOURCOING: Mrs MAOUDA Badis et OURIEMCHI Hossam.
US ASCQ: M. HMAYTI Théo.

District OISE

AS BEAUVAIS : Mme SAHNOUN Hana.
FC CHAMBLY: Mrs DEMONPION Enzo et YEGBE Joseph.
US CHANTILLY: Mrs DIAKITE Modibo, FREIRE BARBOSA Samuel, HAFFAF Bilal et MBAYE Elhadji.
US CHEVRIERES GRAND FRESNOY: Mrs LINO Antoine.
US CHOISY au BAC : M. ABDEL MOUMEN Haitem.
AFC COMPIEGNE : M. BENMAADOUCHE Mounir.
US PAYS de VALOIS : Mrs AROUA Chaouki, BULLICH Killiam et GELIN Maxence.
FC LIANCOURT CLERMONT : Mrs KHABBAZ Rami et PERRACHIONE Ilyes.
MERU SANDICOURT : M. DIAGOURAGA Diata.
US PONT ST MAXENCE : Mme ASSAL Youska et M. BENATMAANE Ahmed.
USM SENLIS : Mrs FEQRI Fadi, MOUBIOU Mehdi et PICQUET Mathis.
SC ST JUST EN CHAUSSEE : Mme CAMBOURG Flavie

District SOMME

AC AMIENS : Mrs ABKHE Ahmed, DIEU Maxime, MAKUBA MBULA Hilario et TURBET Mathieu.
SC AMIENS FOOTBALL : Mrs BOUDOUX Patrick, PISSON Antoine, TEXEIRA Antonio et VAN D HUYNSLAGER Lucas, Mme LERICHE Meghan.
PORTO PORTUGAIS AMIENS : Mrs ABKHE Ahmed, CUISSET Laurent et TAVARES RODRIGUES Vincent.
US CAMON : Mrs BOUAFIA Cyprien, GUEVILLE CARPENTIER Maxence, NASSAH Bilal et VAQUET Théo.
RC DOULLENS : Mrs BALA Camille, BOUZIANE Mouad et LOUETTE Cyril.
AS GAMACHES : M. LEFEBVRE Aaron.
ESC CHTS LONGUEAU : Mme DELEPINE KULPINSKI Roxane et M. DUMONT Victorien.
AC MONTDIDIER: Mrs KERBRAT Maxime, LEKHAL Mohamed et LEROY Jerome.



AS DU PAYS NESLOIS : Mrs GENSE David et LADENT Clément.
US ROYE: M. BERTHEMET Olivier.

FUTSAL
District ARTOIS

AS AVION FUTSAL: Mrs LANIESSE Yanis, LESTIENNE Arthur et MUCKEL Sullivan.
BETHUNE ESSARS FUTSAL: M. OBIN Rémy

District ESCAUT

ANZIN FUTSAL : Mrs AIT BAAZIZ Mouad et HAFIDI Nizar.
ASCALI HAINAUT FUTSAL : Mrs ANSSEAU Arthur et LEFEBVRE David.

District des FLANDRES

COMINES GLAMMS FUTSAL : M. JERBI Jamel.
FC MONS en BAROEUIL : M. DESROCHES Martin.

CLUBS SUSCEPTIBLES d'ETRE en INFRACTION avec le STATUT de l'ARBITRAGE
Situation au 31 août 2026

Les clubs suivants n'ont pas, à la date du 31 août 2026, le nombre d'arbitre requis à l'article 41 du Statut de l'Arbitrage (absence d'arbitre, dossier incomplet, dossier médical manquant, demande rattachement non traitée par Ligue ou District, absence d'arbitre majeur) sont passibles faute de régularisation de leur situation pour le 28 février 2027 des sanctions prévues aux articles 46 et 47 du Statut de l'Arbitrage.

District AISNE:
US LAON et US PREMONTRE ST GOBAIN.

District ARTOIS :
OM AIRE sur la LYS, /US ANNEZIN, USO BRUAY, US COURCELLES, AS MAROEUIL et US NOEUX les MINES.

District Côte d'OPALE :
ES ARQUES, AS BERCK PLAGE, US BLARINGHEM, US BLERIOT PLAGE CALAIS, JS DEVRES, AS ETAPLES, ACF LE TOUQUET, JS LONGUENESSE, US MONTREUIL/MER, ECLAIR NEUCHATEL et AS OUTREAU F,



District ESCAUT:

US AUBY, US BERLAIMONT, US FOURMIES, O LIGNY CAULLERY, FC ST AMAND et ES VILLERS OUTREAUX.

District des FLANDRES :

EAC CYSOING WANNEHAIN BOURG.AS DUNKERQUE SUD, E GENECH, CS LA GORGUE, ES MOUVAUX, US ST ANDRE et US WATTRELOOS,

District OISE:

FC BETHISY, US BRETEUIL, US CHANTILLY, USM SENLIS et SC ST JUST en CHAUSSEE.

District SOMME:

US CAMON, AS GAMACHES et AC MONTDIDIER.

FUTSAL:

District AISNE:

FUTSAL GUISE, JUSSY FUTSAL et AS et C OURCQ MATHIS FUTSAL.

District ARTOIS:

AS AVION FUTSAL, BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS, EVIN FUTSAL, LENS FUTSAL, NOYELLES GODAULT FUTSAL, NOEUX/MINES AMICALE FUTSAL CLUB, PONT à VENDIN FUTSAL et WINGLES FUTSAL.

District Côte d'OPALE :

ARQUES FUTSAL CLUB, LJD BEAUMARAIS CALAIS, ENQUIN FUTSAL CLUB, GUEMPS FUTSAL et WIMEREUX FUTSAL.

District ESCAUT :

ANZIN FUTSAL, COMMUNAUX CAMBRAI, CAMBRAI FUTSAL, FC CAMP TURC, ASCALI HAINAUT FUTSAL, PETITE FORET FUTSAL, ACCADEMIE PONT de DEULE, HAUTMONT FUTSAL, ROSULT FUTSAL, O ST SAULVE, ST SAULVE S POINT BOYS, AS DES EPIS SIN le NOBLE FUTSAL, SENTINELLE FUTSAL, ASSOCIATION FOOT SALLE THIAN et TRITH ST LEGER ORZEL.

District des FLANDRES :

GLAMMS FUTSAL COMINES, ASSC CARTIGNY ORAN, FC DEULEMONT, GRANDE SYNTHÉ FUTSAL, ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRE DE GUINEE, AS PETIT TERRAIN LILLE, LINSELLES ASSOCIATION FUTSAL, METROPOLE FUTSAL ACADEMY, AG THUMERIES, TOURCOING METROPOLE FUTSAL ASSOCIATION et WATTRELOOS FUTSAL.



District OISE :

ASF COMPIEGBE et AF VEXIN THELLE.

District SOMME:

AMIENS ETOUVIE FUTSAL, AFC AMIENS MARIVAUX, FUTSAL CLUB CAYEUX et O de MAILLY MALLET.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (contentieux@lfhf.fff.fr.) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France)

Joel EUSTACHE
Secrétaire de séance



Daniel SION
Président

